

la roue libre de Thau



CA DU JEUDI 16 NOVEMBRE

Présents : Madeleine, Jeanne Marie, Nicole, Brigitte, Paul, Alika, Fred, Sophie, Dominique
Excusée : Ingrid

1) Projet de la Roue Libre :

ODJ : Terminer notre débriefing interne (plusieurs absents lors du dernier CA) et planifier le travail pour un projet proposé en AG début 2024.

Décision : *Il est décidé de travailler sur ce sujet lors d'une réunion particulière le samedi 9 décembre de 16 à 18 h chez Christine (3 rue des jardins). Daniel Rigaud sera invité à y participer. Dominique propose d'envoyer aux membres du CA un cadre et une méthode afin qu'ils préparent la réunion prévue à cet effet le 9 décembre qui est destinée à produire collectivement un avant-projet.*

2) AG 2024 :

ODJ : date, lieu, contenus à préparer, ...

Décision : *pourrait avoir lieu le 3 et le 10 février 2024 Nicole s'occupe de se rendre à la maison des associations à côté de la mairie pour réserver un local à une de ces dates.*

3) Actions auprès des élus, institutions :

ODJ : lister les actions et qui les conduit (réunion avec Melin, demande subvention, bilan réalisations communes de Thau et agglo, identifier actions prioritaires à promouvoir).

Discussion :

- *Bilan mi mandat, voir aussi avec Frontignan, voir avec Fred pour le questionnaire établie par la FUB à revisiter pour les élections 2024. (voir message de Daniel du 7 novembre)*
- *Où on en est avec la demande de convention avec Raymond ? (vu avec Paul, attend un retour) voir si on en a pas 2 actions en cours sur le département.*
- *on focalise sur Sète, Frontignan et l'agglo pour le bilan mi-mandat (Claire Dubois à vérifier pour l'agglo, qui est le correspondant agglo vélo ?).*
- *Projet pour l'année prochaine, pour cyclistes briller !, intervention comme à Montpellier c'est à dire, intervenir directement auprès des cyclistes pour vérifier avec eux si ils sont suffisamment visibles, se renseigner auprès de Lina.*
- *Réunion avec M.Melin (chef du service infrastructures cyclables) au département le mercredi 22 novembre, Lina, Jean Pierre et Christine (Lina malade donc Jean Pierre et Christine) un compte rendu sera fait par Christine.*
- *Les actions prioritaires seront définies à partir du projet qui sera établi par le CA.*

4) Planning des évènements jusqu'au 31/12/2023 :

ODJ: quoi, quand, qui (vélo école, ateliers, balades, formations, ...)?

Décision: *En prévision, le samedi 16 décembre, pour l'action « cyclistes briller ! » comme l'an dernier une déambulation dans Sète et Frontignan et une arrivée conjointe à l'atelier de la Peyrade.*

- *Un message sera adressé aux adhérents (Jeanne Marie), pour leur demander de participer si ils le souhaitent et on finit par le pot de Noël, samedi 16 décembre.*
- *RDV À 16 h30 devant la mairie de Sète place Léon Blum et arrivée prévue à 17h30 à la Peyrade.*

5) Problèmes d'outils de messagerie :

ODJ : lister les cas et solutions pour y remédier (blocage des framadates, adhérents ne recevant pas les mails, courrier externes adressés Impasse des Provinciales, ...).

Explications par Jeanne Marie :

Depuis aujourd'hui 16 novembre, nous n'utilisons plus la messagerie Gandi, ceci en raison d'une hausse des coûts suite à un changement de management. La roue libre a migré vers infomaniak. Sous le même compte que la Coop singulière (partage des frais), comme c'était le cas auparavant. Coût de 19€ par an.

Pour mémoire tout courrier reçu à l'adresse "contact@larouelibredethau.org" est automatiquement renvoyé vers les adresses des membres du CA. Il y a parfois des ratés, espérons qu'avec infomaniak cela n'arrivera plus. Cela fait effectivement beaucoup de mails, dont la plupart ne concernent pas tout le monde. C'est difficile de faire une sélection par thèmes. Aussi à chacun de faire son tri. Les messages sont adressés à Sophie parce que c'est ce nom qui figure sur le compte. Maëlic propose de refaire un point dans quelques temps et une mini formation pour ceux qui le souhaitent.

Le logiciel Brevo (ex sendinblue) demeure inchangé. Il nous permet d'envoyer des mails en grand nombre.

A noter la difficulté à faire reconnaître certains de nos ordinateurs qui l'utilisent, ce qui entraîne de devoir réutiliser à chaque fois un code. L'envoi du code se fera désormais sur l'adresse "contact" et non plus "admin". Ce qui nous facilitera sa récupération.

Un point important est celui de la gestion des fichiers dans Brevo, notamment leur qualification et leur mise à jour. C'est un gros chantier.

6) Convention "Baraquette" :

ODJ : décider suite à donner.

Décision : *Pour l'instant, la convention pour l'utilisation d'une salle ne semble pas adapter à nos réunions de CA, mais Sophie nous explique que celle-ci devrait être mise à jour, pour l'instant, nous ne donnons pas suite.*

Visite de Sophie et Paul à l'astrelier : Lorelei est une asso qui loue un grand entrepôt (l'Astrelier au 11 rue Lacanal) à des artisans, des artistes en vue de mettre à leur disposition du gros matériel chacun à un rack, qui sert de petit atelier personnel. (14 racks, 20 personnes associées) on y travaille, le bois, le fer, le tissu..

Lors de cette rencontre, Sophie et Paul ont pu constater que les artisans présents sont pratiquement tous des jeunes qui circulent beaucoup à vélo, d'où l'idée de leur proposer une formation mécanique directement à l'atelier pour créer des liens et peut être inciter des plus jeunes à participer à l'activité de la Roue Libre de Thau.

Les membres de l'Astrelier, en dehors de leur travail organisent aussi des festivités dans le local auxquelles la RLT pourrait parfois s'associer dans le but de nous faire connaître auprès d'une population plus jeune.

La vélo école: *on a des séances de la vélo école pendant 6 séances, avec comme toujours, un problème d'absentéisme d'une séance à l'autre.*

Nicole nous informe qu'elle se retire de l'équipe de la vélo école.

7) **Accueil de Anne Marie** qui nous rejoint en fin de réunion : Son regard sur les comptes, leurs gestion et la suite pour 2024.

Discussion: *en accord avec Laure qui lui passe la main, Anne-Marie pense que l'on peut simplifier le suivi de notre compte bancaire.*

Fin de la réunion à 20h30.